



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte rendu du Conseil d'UFR SEGGAT du mardi 29 avril 2025 à 13h30

Salle de Conseil du Bâtiment B

Membres présents (par collège) :

Collège A : Fanny Simon, Nicolas Drouhin, Fabrice Valognes, Thierry Feuillet, Philippe Madeline

Collège B : Alice Rouyer, Olivier Cantat, Benoît Raoulx, David Gaillard, Stéphane Valognes

Collège BIATSS : Nicolas Blanpain, Naïg Lescuyer-Fleury

Collège usagers : Mathis Le Lièvre

Personnalités extérieures : Emmanuel Renard

Procurations : Jean Bonnet à Fabrice Valognes, Daniel Delahaye à Thierry Feuillet, Marine Cadic à Naïg Lescuyer-Fleury

Invités : Jean-Sébastien Pentecôte, Carine Leroy

Présidé par : Sébastien Courtin

1- Approbation du PV du conseil d'UFR du 28/02/2025

Vote : Favorable à l'unanimité

2- Politique d'emploi - Présentation du process en termes de politique d'emploi par Elodie Saillant et Sandy Campart.

Sandy Campart commence par un rappel sur le contexte budgétaire tendu des universités, en lien avec la situation financière nationale. La masse salariale constitue la plus grande part du budget des établissements. Dans ce cadre, il insiste sur la nécessité de développer une stratégie d'allocation optimale des ressources, notamment en renforçant les fonds propres à travers la formation continue et l'apprentissage.

Trois indicateurs principaux sont suivis pour piloter la soutenabilité budgétaire :

- Masse salariale inférieure à 83 % du budget total,
- Fonds de roulement équivalent à 15 jours (actuellement atteint à Unicaen),

- Besoin de trésorerie estimé à 45 jours, largement couvert cette année grâce à l'afflux de contrats de recherche.

Depuis l'arrivée de l'équipe présidentielle en 2021, les fonds alloués à l'UFR ont augmenté d'environ 1 million d'euros. Cette hausse s'explique en grande partie par des effets liés aux revalorisations salariales et à l'évolution des carrières, mais aussi grâce à une dynamique renforcée de recherche. Ainsi, les ETP (équivalents temps plein) sur contrat de recherche sont passés de 1,6 à 7,08, traduisant une forte dynamique scientifique. Au total, l'UFR est passée de 77 à 79 ETP, avec un double effet : effet prix (hausse des rémunérations) et effet volume (légère hausse des effectifs).

Elodie Saillant présente ensuite la politique d'emploi pour 2026. Elle est construite dans un cadre partagé entre les composantes, selon un calendrier progressif :

- Avril : réunions de cadrage avec les directions de composantes,
- Juin à début juillet : dialogues stratégiques avec la présidence,
- Mi-octobre : arbitrages,
- 2026 : mise en œuvre.

La réflexion porte sur les départs certains (retraite, mutation, démission, promotions comme MCF vers PR). Les autres cas (disponibilité, CRCT, détachement), ne libérant pas de support de poste, feront l'objet de mesures temporaires (ATER, CDD...).

Concernant le non-renouvellement d'un poste de MCF en section 05 cette année, il a été compensé par un poste en section 06. Il est possible de demander un redéploiement, dans la mesure du possible, à l'échelle de la composante. Jean-Sébastien Pentecôte rappelle que 7 supports EC en section 05-Sciences Economiques privent durablement le département Economie-Gestion et l'UMR CREM de 25% du potentiel d'enseignement et de recherche actuellement.

La question de l'effet mémoire est abordée : les postes gelés dont les supports ont été supprimés ne peuvent pas être réactivés sans nouvelle création budgétaire, ce qui est exclu dans le cadre actuel. En revanche, il est possible d'anticiper certains mouvements dans une logique pluriannuelle, à condition de respecter l'équilibre global (jeu à somme nulle).

A propos de l'interclassement entre département, les vice-présidents précisent qu'il est souhaitable. Ils rappellent la spécificité de l'UFR SEGGAT, qui applique un double classement par département depuis 2021. Le choix du classement final repose finalement sur la présidence, et non sur le conseil de l'UFR.

Suite à une question soulevée par Jean-Sébastien Pentecôte, des membres du conseil insistent sur la nécessité de remplacer durablement un poste BIATSS en finance, en raison de l'importance de l'activité liée aux contrats de recherche. L'université réalise actuellement un bilan de l'activité des services, dans une optique de mutualisation. Sandy

Campart précise que ces arbitrages doivent aussi prendre en compte les attentes en matière de revalorisation des statuts personnels BIATSS.

3- Informations générales

- Restitution Diagnostic Charles Pouvreau

Pour information, Charles Pouvreau, du cabinet Humano Veritas, a fait la restitution de son diagnostic du département Economie-Gestion le mardi 1^{er} avril devant le département. Pour l'heure, il n'est pas envisagé par les services centraux, comme par le département d'Economie et Gestion, de poursuivre la collaboration avec Charles Pouvreau et de donner suite à son état des lieux.

- DUER – Document Unique de Prévention des Risques professionnels de l'UFR SEGGAT Cette démarche était pilotée par la Direction de la Prévention et ce document a été élaboré à partir des réponses à un questionnaire transmis à l'ensemble des enseignants et d'échanges lors de plusieurs réunions de l'équipe BIATSS. A noter que les laboratoires n'étaient pas concernés par la démarche. De même, seuls les risques physiques étaient pris en compte. Les risques psychosociaux feront l'objet d'un travail ultérieur. Les principaux risques identifiés sont :

- Risque de traumatismes lors d'une chute de plain-pied
- Risque de traumatismes lors d'une chute d'objet
- Risque de traumatismes lors d'une chute de hauteur
- Risque de troubles musculosquelettiques
- Fatigue vocale pour les enseignants
- Risque lié aux ambiances thermiques
- Risque de lésions dues à une fatigue visuelle

➤ Pour chacun de ces risques, des actions préventives ont été identifiées.

L'intérêt de la démarche a permis de répertorier les réparations/petits travaux à effectuer (portes, fenêtres, stores...) et de faire rapidement intervenir la DPL.

Deux problèmes signalés sont encore en attente de résolution : humidité autour du tableau électrique de la cartothèque et remplacement de la porte de la cartothèque par une porte vitrée.

- Point sur la démarche Service Public + :

Pour rappel, l'université s'est engagée dans cette démarche qui vise à rendre le service public plus proche, plus efficace et plus simple. Les référentes SP+ pour l'UFR SEGGAT sont Naïg Lescuyer et Marine Cadic, qui travaillent en collaboration avec Carine Leroy. L'auto-diagnostic et le plan d'action ont été réalisés lors d'ateliers auxquels ont participé l'équipe des BIATSS, Jean-Marc Fournier et Alice Rouyer pour le diagnostic et l'équipe des BIATSS, et Sébastien Courtin pour l'élaboration du plan d'action. A noter que la bibliothèque-Carthèque, déjà engagée dans une démarche similaire avec le réseau des bibliothèques, a participé à la réflexion et pu faire bénéficier l'équipe de son expérience avec la participation de Tony Volla.

17 actions ont été priorisées (cf. document transmis en amont). Certaines d'entre elles sont relativement simples et rapides à mettre en place tandis que d'autres vont nécessiter de créer des groupes de travail impliquant des représentants d'étudiants et d'enseignants. Les référents des actions ont été désignés quand cela relevait directement de leur fiche de poste (*Exemple : Sécuriser le déroulement des enseignements et des examens par Marine Cadic*) ou bien se sont portés volontaires parce que le sujet les intéressait particulièrement (*Exemple : Améliorer les conditions d'accueil au sein de l'UFR SEGGAT par Céline Riboulet*).

Les réunions d'équipe BIATSS permettront de faire le point sur l'avancement des projets et il est proposé de faire un bilan régulièrement en conseil d'UFR.

Au-delà de la démarche d'amélioration continue du service rendu aux étudiants, ce travail d'équipe vise à renforcer la cohésion et l'épanouissement personnel et professionnel par la prise en compte des compétences et qualités de chacun.

- Point sur le financement des événements en lien avec les formations.

La direction rappelle que tous les événements en lien avec les formations doivent faire l'objet d'une demande au conseil d'UFR lors des deux périodes prévues à cette effet (en janvier et en juin). Il n'y aura pas de financement hors de ces deux phases.

La question d'un budget prévisionnel pour chaque formation fera l'objet d'une réflexion de la part de la direction.

4- Demandes de modification de calendrier MASTER A2E

La demande de modification de calendrier concerne la 2ème année du Master A2E. La modification souhaitée porte sur la date de la session 2. Initialement prévue fin juin 2025, la demande est de reporter la session 2 entre le 5 août et le 3 septembre 2025. Cette demande a également été remontée dans les demandes de modification pour la rentrée prochaine.

Les étudiants du M2 A2E doivent faire un mémoire de recherche et un stage au second semestre. Compte tenu du type de travail qui constitue le second semestre, si les étudiants n'ont pas réussi à satisfaire aux exigences pour la 1ère session (mi-fin mai), il est peu probable qu'ils puissent y parvenir pour la seconde session qui n'a lieu qu'un mois après la 1ère session à l'heure actuelle. Repousser la seconde session plus tard dans le calendrier permettrait à cette session de vraiment jouer son rôle.

Vote : Favorable à l'unanimité

5- Demande de modification des modalités de contrôle de connaissance et de maquette

Toutes les demandes ont été synthétisées dans un tableau pour passer à la CFVU du 2 juin 2025, transmis aux membres du conseil de l'UFR.

Vote : Favorable à l'unanimité

6- Enseignement TEDS – Sensibilisation et formation des étudiants de premier cycle à la transition écologique pour un développement soutenable

L'objectif de la formation TEDS est de former tous les étudiants de premier cycle aux questions de transition écologique à partir de la rentrée 2025. Il s'agit d'une mesure ministérielle obligatoire pour toutes les universités.

L'intégration de la Formation dans les maquettes Unicaen se fera en ajoutant 30 heures aux 1 500 heures existantes, sans suppression d'enseignements. La formation sera valorisée sous forme de 3 ECTS surnuméraires. La formation s'organisera de la manière suivante :

A) Enseignement en distanciel – 20h (Ecampus, identique pour tous)

B) Enseignement participatif ou présentiel. Trois options proposées :

- a. Option 1 : Cycle de conférences (5 x 2h). 5 conférences de 1h30 + 30 min de discussion. Gestion assurée par Unicaen.
- b. Option 2 : Projets tutorés. Travail en groupe autour d'un problème et une solution. Gestion assurée par chaque formation
- c. Option 3 : Débats citoyens étudiants. Thématiques libres, choisies en fonction de l'actualité ou des intérêts des étudiants.

Remarque : Seul le module de 20h en distanciel sera mis en place dès l'année prochaine.

Choix des départements :

Département d'économie et gestion : Il a été décidé de proposer l'enseignement en distanciel en Licence 1 (début année 2025/2026) et le dispositif « Débats citoyens » en Licence 2 (début année 2026/2027). Une réflexion aura lieu en 2025-2026 sur l'organisation de ces débats, en lien avec les travaux déjà effectués par le groupe de travail sur les TEDS au sein de l'établissement.

Département de géographie : Il a été décidé de proposer l'enseignement en distanciel en Licence 2 (début année 2025/2026) et le cycle de conférences en Licence 3.

7- Questions diverses

Utilisation de l'intelligence artificielle par les étudiants :

Les étudiants rendent de plus en plus fréquemment des travaux réalisés en totalité ou en partie par l'intelligence artificielle. Comment les noter ? Une sanction doit-elle être demandée ? Ou bien doit-on considérer que cet outil existe et qu'il peut être utilisé ? Quelle est la position de l'UFR ? De l'établissement ?

- Cette réalité a motivé les changements de modalités d'évaluation du MASTER GAED.
- Quatre étudiants ayant avoué avoir utilisé l'IA pour un travail en ligne vont prochainement passer en commission disciplinaire.
- Il existe des outils robots détecteurs de l'IA, par exemple QuillBot (gratuit).
- L'utilisation de l'IA est dérangeante quand il s'agit de copié/collé et qu'il n'y a pas de réflexion de l'individu mais reste un outil intéressant et utile pour gagner du temps, en particulier pour la programmation.

Même problématique pour les lettres de motivation des candidats sur Parcoursup, mon master...

L'UFR SEGGAT n'est pas la seule composante confrontée à ces pratiques. Une procédure et des recommandations à l'échelle de l'établissement ont été mises en place sous forme d'une note : <https://pedagogie.unicaen.fr/lutilisation-des-iag-dans-lenseignement-superieur-note-dinformation/>

Pour le Président
et par délégation
Sébastien COURTIN
Directeur UFR SEGGAT

